



SNT SYNDICAT
NATIONAL
DES
TERRITORIAUX
Ensemble et pour tous



PREAVIS DE GREVE

Monsieur le Président du Conseil Départemental
1 rue du pont Moreau CS11096
57036 METZ cedex 1

Metz , le 23 novembre 2021

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1, L 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par les syndicats CFDT, FO et SNT CFE CGC du Département de la Moselle de déposer un préavis de grève qui débutera le mardi 7 décembre 2021 de 0h00 à 24h00, afin de permettre aux professionnels du social et médico social à se mobiliser sur cette journée.

Pour rappel, ce préavis de grève couvrira l'ensemble des initiatives de grève et de mobilisation de nos syndicats sur l'ensemble du département de la Moselle, et plus particulièrement sur les revendications suivantes :

- **Difficultés d'exercice des missions des travailleurs sociaux et médico sociaux**
- **Surcharge de travail**
- **Trop de postes vacants et d'agents absents**
- **Conditions de travail dégradées**

Nous vous rappelons que ce préavis doit servir à d'éventuelles négociations

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le syndicat FO
Gilbert CHAUMONT

